

# AVIS PUBLIC

## CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025, le conseil municipal a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue de ses séances ordinaires pour 2026, aux dates suivantes:

- ❖ 19 janvier
- ❖ 2 et 16 février
- ❖ 16 mars
- ❖ 20 avril
- ❖ 4 et 19 mai
- ❖ 1<sup>er</sup> et 15 juin
- ❖ 6 juillet
- ❖ 17 août
- ❖ 8 et 21 septembre
- ❖ 5 et 19 octobre
- ❖ 2 et 30 novembre
- ❖ 14 décembre

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à la salle des délibérations du conseil municipal située au 10, chemin Delangis, Saint-Paul.

Le début des séances est fixé à 19 h 30.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce CINQUIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux-mille-vingt-cinq.**



---

Directeur général et greffier-trésorier  
M. Miguel C. Rousseau